

# PROJET AMENAGEMENT JARDIN POUPONNIERE

---

JUIN 2022. CDEF SAINT BRIEUC



# HISTORIQUE DU PROJET

---



- En 2021, l'équipe de la pouponnière se trouve en réflexion sur le projet pédagogique et l'aménagement global de la nouvelle structure, qui verra le jour en 2022. Imaginant le jardin comme un espace de vie offrant un cadre d'explorations multiples et sécurisées, les professionnelles amorcent des recherches sur ce qui existe et se concentrent sur des projets se rapprochant de leurs valeurs.
- Une rencontre avec le multi accueil de Binic, Potes & Potiron a eu lieu à la fin de l'année 2021. L'aménagement de leur jardin pensé par l'équipe et accompagné par le CAUE22 a fédéré les professionnelles de la pouponnière autour d'un projet encore en construction de l'aménagement du jardin de cette nouvelle structure d'accueil investie début mars 2022.
- Une première rencontre avec Monsieur Pidoux, architecte du CAUE22 (*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du 22*) amorce une dynamique d'équipe, dont le projet se précise. Le CAUE22 est une association qui a pour but de promouvoir un environnement de qualité avec des matériaux nobles et durables. L'équipe s'inspire notamment des travaux du célèbre architecte designer italien Enzo Mari et réalise depuis 1979 de nombreux projets d'intérêt public sur l'ensemble des côtes d'Armor.  
<https://www.caue22.fr/l-association>
- Une seconde réunion avec le CAUE 22, l'équipe et la cheffe de service a lieu le 17 mai 2022 et permet d'entendre les besoins et limites de chaque partie, d'affiner le projet et d'aborder la partie budgétaire et calendaire.

# ETAT DES LIEUX ET CONSTATS

---

- L'équipe part du constat que l'espace extérieur ne répond, à ce jour, pas aux besoins des enfants accueillis, ni aux attentes des professionnelles au vu du projet de service de la pouponnière. En effet, les possibilités de jeux proposées aux enfants sont limitées. Un petit toboggan en plastique y est installé mais peu exploité. Le sol n'est pas adapté à ce type de structures hautes actuellement (enrobé ou béton brut).
- Le sol en enrobé s'avère, par ailleurs, brûlant, dès les premiers soleils, et de ce fait inexploitable pour enfants rampants notamment. L'idée de pouvoir refroidir ce sol avec de l'eau n'est pas réalisable, faute de point d'eau dans le jardin.
- Ce défaut de point d'eau limite également la possibilité de jeux d'eau, si intéressants pour le développement de l'enfant, le lavage des mains avant de rentrer ou des bottes l'hiver et exclut toute forme d'arrosage, dans l'optique de petites cultures réalisées avec les enfants.



# ETAT DES LIEUX ET CONSTATS

---

- **Le jardin offre toutefois de nombreuses possibilités d'aménagement :**
- Un grand local de rangement y est installé : vélos, dréziennes ... y sont actuellement stockés mais difficilement accessibles, car ce local n'est pas aménagé (pas de d'étagères...)
- Une partie couverte (préau) sous la quelle un petit dénivelé en béton pour y accueillir un tapis souple de jeux pour les bébés >> L'équipe alerte sur le danger de laisser cet aménagement en l'état. Les enfants ayant parfois risqué des chutes dangereuses sur cet aménagement provisoire en béton très anguleux.
- Un accès direct depuis les deux unités de vie
- Un sas d'accès commun aux deux unités de vie
- Une partie bétonnée au sol, amenée à être recouverte (?)



# ETAT DES LIEUX ET CONSTATS

---

- Une partie munie d'un enrobé
- Une partie en terre, amenée à être plantée (pelouse, arbre : en cours) : L'équipe de professionnels constate que la séparation entre la partie « enrobé » et la pelouse s'avère dangereuse au vu des différentes chutes observées à vélo. L'enlèvement du trottoir séparant ces deux espaces serait à envisager afin de ne créer aucun obstacle ou butée aux vélos et jeunes enfants qui courent.
- La partie en terre se trouve plate. Il serait intéressant d'y inscrire du relief au moyen d'une butte ronde, (sur la partie gauche du jardin). Pour ce faire, il aurait été intéressant que l'arbre qui vient d'être planté le soit davantage vers la cabane à vélos.
- Le jardin est clos au moyen d'une clôture haute métallique, blanche, ajourée, et dotée de trois accès sur l'extérieur. L'équipe constate que cette clôture blanche est très éblouissante pour les enfants.



# OBJECTIF GÉNÉRAL

---



- Faire de ce jardin l'équivalent d'un espace de vie à part entière répondant aux différents besoins des enfants : Multiplier les possibilités de jeu et d'exploration en extérieur pour les tous les âges et par tous les temps.
- Faire en sorte que le jardin devienne une mine d'apprentissages et de plaisirs, quel que soit le niveau de développement de l'enfant et / ou ses appétences.
- Offrir la possibilité à l'enfant d'évoluer dans un milieu plus naturel, multi-sensoriel, source d'apaisement.
- Offrir la possibilité à l'enfant de réaliser des jeux dynamiques, actifs, bruyants s'il le souhaite.
- Répondre à des exigences sécuritaires pour l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans et plus, tout en conservant un cadre convivial et attractif.
- Proposer un projet collaboratif (professionnels pouponnières – enfants et inter-foyers du CDE : proposer aux équipes du SAVA, Merzhin...la participation des jeunes accueillis)

# PROJET

---

## **CREATION ET INSTALLATION DE MOBILIER D'EXTERIEUR :**

- Des tables et bancs à dossiers en bois à hauteur d'enfants : pour les repas dans le jardin (12 enfants 4 professionnels) (2 tables et 2 bancs)
- Des petites tables et chaises-coffres en bois pour que les enfants puissent s'y poser, jouer, dessiner
- Pas de manutention pour les professionnels, pas de danger pour l'enfant lors de ces transferts de mobiliers de l'intérieur vers l'extérieur. Le mobilier sera adapté et permettra de travailler l'autonomie de l'enfant en lien avec le projet.)
- Un fauteuil pour donner les biberons
- Deux fauteuils bas pour les professionnels



# PROJET

---

- Une cabane en bois « ressource » pour que l'enfant puisse s'isoler momentanément (comme un cube avec des ouvertures offrant de la lumière)
  - Certains enfants accueillis présentent des troubles comportements importants nécessitant un besoin impérieux d'isolement temporaire. Les enfants ordinaires présentent également parfois ce besoin lors de temps de conflits ou d'agacement si fréquents en collectivité. Cette « cabane » apparaît prioritaire à l'équipe.
- Une cabane de jeux en bois
  - La cabane dans laquelle les enfants pourront s'inventer des histoires, jouer à plusieurs...(La cabane actuelle en plastique et vétuste est actuellement très investie)
- Une petite cuisine d'extérieur
  - Dans la continuité des jeux d'imitations, la cuisine extérieure apparaît très intéressante



# PROJET

---

- Structure motrice avec toboggan

→ Le besoin de grimper et d'appréhender son corps est inhérent au développement psychomoteur de l'enfant. La taille des unités de vie ne permet pas l'installation de telles structures indispensables au développement des compétences motrices de l'enfant (équilibre, coordination) et lui permettant d'acquérir une meilleure assurance et une confiance en lui

- Tunnel

→ En lien avec la structure motrice, la mise en place d'un tunnel permet de compléter l'aspect « défis physiques »

- Adaptation du sol aux différents aménagements

→ Dans l'optique de l'installation d'une structure haute, l'aménagement d'un sol souple adapté en prévention des chutes est indispensable. Il faut cependant bien imaginer que certains enfants sont rampants et mettent tout à la bouche. Par ailleurs il est nécessaire que d'autres enfants puissent poursuivre leur activité « vélo » à d'autres endroits.



# PROJET

---

- Un parc pour les bébés
  - Un espace clos et abrité du soleil, plat, souple et adhérent et dans le même parc, un espace intégré au sol pour que l'enfant puisse explorer, crapahuter, avec des dénivelés doux (2m x 4/5 m2) ?
- Un bac à sable
  - D'un intérêt pédagogique sans pareil, le bac à sable est une source inépuisable d'expériences. : Le développement sensoriel, la motricité fine, la coordination, l'équilibre, l'imagination... Le bac à sable nécessite en revanche la rigueur des professionnels, d'un point de vue sanitaire, aussi une bâche couvrante est obligatoire. (+ protocole d'entretien)
- Un mur d'objets sensoriels
  - Diversifier les explorations à hauteur d'enfants
- Un mur végétal et / ou peintures artistiques sur la cabane à vélos
- → Casser l'effet très éblouissant lié aux peintures blanches = confort pour l'enfant

# PROJET

---

- Un mini « potager » : 2 bacs de cultures bas à même le sol (fruits/ herbes aromatiques, fleurs) : Espace clôturé avec une barrière en bois suffisamment haute pour que l'enfant ne puisse passer par-dessus. Un loquet accessible uniquement par l'intérieur, pour que seul l'adulte puisse y avoir accès.
  - Les intentions sont nombreuses pour l'enfant : Appréhender le cycle de la vie, le sensibiliser au prendre-soin et au respect du vivant, développer le contact avec la nature, développer le sensoriel
- Bacs de transvasement : Deux bacs en bois (des feuilles sèches/ des graines, pommes de pin selon saisons et/ou besoins.) Cet espace sera libre d'accès. Prévoir la possibilité de couvrir ces bacs
- Mur de transvasement (graines) avec objets de récupération (palette en bois, bouteilles, gouttières, pots de yaourts...) sur la barrière du potager.
  - Objectif : Manipulation, compréhension schéma corporel, construction pensée logique, motricité fine, compréhension de la relation de cause à effet, maîtrise des sphincters, concentration



# PROJET

---

- Mangeoires et/ ou niohirs à oiseaux : Sur le grillage/ dans l'arbre (?) à voir en équipe
  - Objectif : Observation des oiseaux, ouverture sur d'autres formes de vie, apaisement, prendre soin
- Aménagement de la cabane de rangement : Etagères pour stocker les outils, terreau, jeux, caisses. Patères pour les vêtements d'extérieur des enfants (combinaisons ielm, blouses) Espace à l'intérieur avec petite table pour activités (jours de pluie)
  - Objectif pratique et ergonomique et faire intégrer l'idée aux enfants que le jardin est un espace de vie à part entière
- Cuve de récupération d'eau (pour l'arrosage)
  - Objectif économique et pédagogique

# AMENAGEMENT DU JARDIN DES SALLES DE VISITES

---

Sachant que dans cet espace – jardin, des claustras vont être installés pour séparer ce jardin en 4 espaces. Face aux trois salles de visites, l'équipe souhaiterait voir installés :

- Un fauteuil par salle de visite (soit 3 fauteuils en tout) et une petite table et 2 assises enfants

Complètement à droite

- Un mini carport en bois pour y abriter 2 dréziennes

A gauche, face au studio :

- Une table et des assises pour 2 enfants et 2 adultes



# CONCLUSION

---

- C'est avec beaucoup de conviction que l'équipe propose ce projet collaboratif.
- La perspective d'un travail en lien avec le CAUE 22 offre à l'institution la possibilité, pour un moindre coût, d'un aménagement ergonomique, pérenne, esthétique, adapté aux enfants de 0 à 3 ans et plus, et répond pleinement au projet de service de la pouponnière, ainsi qu'aux normes sécuritaires en vigueur.
- L'équipe porteuse du projet s'engage à être actrice de cet aménagement et invite chaque membre du personnel de la pouponnière à s'investir pleinement ou partiellement dans le projet.
- Ce travail d'aménagement aura pour plus value de fédérer les agents des différents services autour d'une initiative tournée vers l'entraide, pour le bien-être des jeunes que le CDE accueille, mais aussi pour celui des professionnels.
- Enfin cette réalisation peut se dessiner comme un « projet-pilote » pouvant par la suite être déclinée sur les différents foyers de l'institution, selon les besoins et les moyens humains et financiers.